Séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Famille, Î.O., tenue le 5 août 2013, à 20 heures, à la salle municipale sous la présidence de monsieur le maire Jean Pierre Turcotte.

M. Jean Pierre Turcotte, maire, souhaite la bienvenue, constate le quorum et déclare la séance ouverte à vingt heures.

Sont également présents (es) :

Mesdames les conseillères : Sylvie DeBlois

Anne Pichette

Messieurs les conseillers: Mathieu Drouin

Yves Lévesque Arthur Plumpton Bruno Simard

Ordre du jour

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 2. Adoption du procès-verbal du 2 juillet 2013.
- 3. Suites de ces séances.
- 4. Correspondance.
- 5. Adoption des dépenses.
- 6. Dépôt des indicateurs de gestion 2012.
- 7. Résolution entente révisée relative à l'établissement d'un plan d'entraide de mutuelle pour la protection contre l'incendie.
- 8. Résolution appuie intervention Ministère des Transports.
- 9. Divers
 - 9.1 Résolution autorisant la Directrice générale à procéder par Appel d'offres public aux demandes de soumissions pour les travaux à l'école`.
 - 9.2 Résolution autorisant la Directrice générale à procéder sur invitation aux demandes de soumissions afin d'embaucher un Architecte pour les plans et devis préliminaire (agrandissement édifice municipal).
 - 9.3 Demande de partenariat Marché d'automne 2013, de la Fondation François-Lamy.
- 10. Rapport des élus sur les divers comités.
- 11. Période de questions.
- 12. Levée ou ajournement de la séance.

1. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Arthur Plumpton, **Appuyée par** Mathieu Drouin , **Il est résolu à l'unanimité** des conseillers (ères) que l'ordre du jour précité soit adopté.

2. Adoption du procès-verbal du 2 juillet 2013.

Sur une proposition de Yves Lévesque, **Appuyée par** Bruno Simard, **II est résolu à l'unanimité** des conseillers (ères) que le procès -verbal de la séance du 2 juillet 2013 soit adopté.

3. Suites de ces séances

4. Correspondance

5. Adoption des dépenses

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la liste des comptes à payer soumise par la directrice générale/secrétaire trésorière.

Sur une proposition de Sylvie DeBlois , **Appuyée par** Anne Pichette, **II est résolu à l'unanimité des conseillers (ères)** d'autoriser le paiement des factures de juillet totalisant 86 802.44 \$, ainsi que les comptes à payer au montant de 2 543.05 \$ et que le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Famille.

6. Dépôt des indicateurs de gestion 2012.

Monsieur Jean Pierre Turcotte, maire procède au dépôt des indicateurs de gestion pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2012.

7. Résolution entente révisée relative à l'établissement d'un plan d'entraide de mutuelle pour la protection contre l'incendie.

Remis à une séance ultérieure.

8. Résolution appuie intervention Ministère des Transports.

Une correspondance sera transmise au Ministère des Transports concernant le respect de l'emprise.

9. Divers

9.1 Résolution autorisant la Directrice générale à procéder par Appel d'offres public aux demandes de soumissions pour les travaux à l'école.

Attendu que le conseil municipal désire procéder à des travaux d'amélioration énergétique sur l'édifice du 3912, chemin Royal (école Sainte-Famille).

En conséquence sur une proposition de Yves Lévesque, Appuyée par Bruno Simard, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères), d'autoriser la Directrice générale à procéder aux Appel d'offres public pour les travaux figurant à la programmation de la taxe sur l'essence.

13-87

13-88

13-89

9.2 Résolution autorisant la Directrice générale à procéder sur invitation aux demandes de soumissions afin d'embaucher un Architecte pour les plans et devis préliminaire (agrandissement édifice municipal).

Remis à une séance ultérieure

9.3 Demande de partenariat Marché d'automne 2013, de la Fondation François- Lamy.

Sur une proposition de Bruno Simard, **Appuyée par** Sylvie DeBlois, **II est résolu à l'unanimité des conseillers** (ères) d'accorder un montant de 1 327.95 \$ (taxes incluses) à l'organisme pour la location du chapiteau.

- 10. Rapport des élus sur les divers comités.
- 11. Période de questions
- 12. Levée ou ajournement de la séance

Sur une proposition de Sylvie DeBlois, **II est résolu à l'unanimité** que la séance soit levée à 9 h 35.

Sylvie Beaulieu g.m.a.

Directrice générale / Secrétaire-trésorière

Jean Pierre Turcotte, Maire

Je, Jean Pierre Turcotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de *l'article 142* (2) du *Code municipal*.

13-90

13-91